



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Jeu libre en ville : les municipalités sont invitées à repenser leurs aménagements et à revoir leurs règlements au bénéfice des enfants !**

**Montréal, le 21 novembre 2019** – Alors que les décideurs municipaux sont de plus en plus conscients de l'importance de rendre les villes à échelle humaine, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), la Coalition québécoise sur la problématique du poids ainsi que Montréal physiquement active ont réunis différents acteurs autour de l'importance du jeu libre en ville. Cet événement a été l'occasion de partager des initiatives inspirantes au Québec et d'inviter l'ensemble des municipalités à passer à l'action.

L'environnement des citoyens influence grandement leurs habitudes de vie et leur quotidien. « Repenser le partage de l'espace public et son aménagement en vue de milieux de vie à échelle humaine accessibles à tous les citoyens, dont les enfants, est au cœur des actions du CEUM ! Le jeu libre démontre très bien comment l'environnement bâti peut avoir des effets positifs sur la santé et le bien-être en plus de transformer la rue en un espace convivial et sécuritaire », indique Véronique Fournier, directrice générale du CEUM.

« Devant les enjeux de santé et environnementaux auxquels nous faisons face, les municipalités ont le pouvoir et le devoir d'offrir des aménagements qui favorisent et facilitent un mode de vie physiquement actif au quotidien », souligne Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. En effet, depuis l'adoption du projet de loi 122 en juin 2017, qui vise notamment à donner plus de pouvoirs aux municipalités, il est possible d'autoriser le jeu sur certaines voies publiques. Le projet de loi a ajouté l'article 500.2 au Code de la sécurité routière, qui détaille ce que les règlements municipaux doivent prévoir pour permettre le jeu dans la rue. « Si les parcs et arrière-cours semblent être les lieux privilégiés pour le jeu libre, cela ne signifie pas que tous les jeunes y ont facilement accès. Les rues résidentielles et les ruelles demeurent une option intéressante, considérant leur proximité et l'absence de temps de déplacement », poursuit-elle.

Près de deux citoyens sur trois estiment que les enfants et citoyens devraient avoir le droit de jouer dans les rues et ruelles. D'ailleurs, dans le prochain Plan d'action du *Plan directeur du sport et du plein air urbains* de la Ville de Montréal, les arrondissements sont invités à valoriser le jeu libre dans certaines rues et ruelles en revoyant leur réglementation et en adoptant une signalisation appropriée pour assurer la sécurité des enfants.

« Le jeu libre actif en plein air chez les enfants est en perte de vitesse au Québec. Pourtant, jouer dehors apporte de nombreux bienfaits sur le développement et la santé globale des enfants », ajoute Laurent Coué, coordonnateur de Montréal physiquement active. « Dépenser de l'énergie à proximité de la maison, en toute sécurité, devrait être accessible à toutes les familles », insiste-t-il. Les enfants qui jouent dehors sont plus actifs et risquent moins de souffrir d'embonpoint ou d'obésité. De plus, le jeu à l'extérieur favoriserait la prise de décision, l'évaluation des risques, la résolution de problèmes, les interactions sociales et la créativité. Il s'agit donc de bien plus qu'une activité spontanée destinée à s'amuser ou se distraire.

À cet effet, en 2016, la ville de Beloeil a été pionnière au pays avec son projet *Dans ma rue on*

*joue!* Elle a ainsi initié un mouvement à travers la province sur l'importance de redonner l'espace aux enfants. « De plus en plus de municipalités emboîtent le pas pour offrir à leurs citoyens des milieux verts, actifs et en santé ! Il est nécessaire de poursuivre les efforts », conclut Véronique Fournier.

Pour aider les municipalités souhaitant revoir leurs règlements pour permettre aux familles de jouer plus librement dans l'espace public, la Coalition Poids a développé un [modèle de résolution](#) pour les municipalités. Chaque municipalité peut le réutiliser ou l'adapter en fonction de sa réalité et de ses besoins spécifiques.

*NOTE : Cette conférence sera enregistrée avec captation visuelle et rendue disponible sur les sites web des organisateurs de l'évènement.*

### **À propos du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)**

Le [Centre d'écologie urbaine de Montréal \(CEUM\)](#) est un OBNL qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Depuis plus de 20 ans, le CEUM a permis à des milliers de citoyens, organisations et décideurs de participer activement aux projets d'aménagement de leurs quartiers et aux enjeux urbains.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids)**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la [Coalition québécoise sur la problématique du poids](#) réunit 600 partenaires qui visent l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids.

### **À propos de la Montréal physiquement active (MPA)**

[Montréal physiquement active](#) est un regroupement multisectoriel constitué de plus d'une centaine de partenaires montréalais qui travaillent à la mise en place d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif. Ils partagent tous une vision commune : faire de Montréal une métropole physiquement active, inclusive et accessible à tous, reconnue mondialement pour la qualité de son milieu de vie et son dynamisme sportif d'ici 2025.

– 30 –

### **Pour toute demande d'entrevue, vous pouvez contacter :**

Susie Larrivée, chargée de projets - communications  
Centre d'écologie urbaine de Montréal  
communications@ecologieurbaine.net  
Tel. : 514 282-8378, poste 227